

On juge par là de l'esprit pratique et réaliste du Congrès.

Faut-il s'étonner ensuite si le succès ne fut éclatant... Mgr Heylen, évêque de Namur, président à la réunion générale de clôture.

Peut-être est-il un exemple intéressant pour nous. C'est que si le Congrès des Caroles de France et de Belgique...

CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil s'est entretenu de l'état des travaux parlementaires.

LA PROTECTION DU TRAVAIL

Le ministre du Travail a soumis à la signature du président de la République l'arrêté relatif au décret qui complète celui du 24 avril 1906...

LES DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS

Le Conseil a décidé qu'au lieu de déplacer les ministres et sous-secrétaires d'Etat l'aurait lieu après la rentrée des Chambres en janvier.

Le scrutin de liste

M. Hector Depasse, qui a déposé en 1906 une proposition sur le rétablissement du scrutin de liste...

On fait également sur sa proposition un amendement relatif à la suppression de la loi de 1875...

M. Bérenger, dans l'action, ne cache pas son inquiétude à l'idée que le scrutin de liste ouvrirait la voie à la représentation proportionnelle...

A cela, M. Depasse objecte qu'on ne peut introduire de nouveaux dans les discussions parlementaires une question qui a été déjà débattue...

Malversations à la mairie de Dijon

A la suite d'une vérification sommaire des comptes de la recette municipale de Dijon, il y a quinze jours environ, M. Tiriqui, receveur depuis vingt-cinq ans...

Le receveur, M. Tiriqui, soutient que les documents en question ont été remis par ses employés, par suite d'un défaut de surveillance...

Dans le rapport socialiste, M. Barabant, ancien maire de Dijon, ayant mis en cause M. Tiriqui...

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Cher. — De notre correspondant : M. Lesage, député radical-socialiste de la deuxième circonscription de Saint-Amand...

La succession est briguée par l'honorable maire de Charenton-sur-Cher, M. Gaumier. Seront également candidats : MM. Demerson, avocat, radical-socialiste ; Mangot, sociétaire, et probablement M. Gestat, radical-socialiste.

Dans la première circonscription, M. Pajot, conseiller municipal de Charenton-sur-Cher, a obtenu le soutien de l'élu Dumas, socialiste unifié, rédacteur à l'Humanité...

Ministre. — Les élections de la première circonscription de Charenton-sur-Cher ont eu lieu le 20 décembre...

didature, à Apt, de M. Constans, ancien ministre et ancien ambassadeur, en remplacement de M. Abel Bonard, un rédacteur du Temps...

Charisme des députés

Séance du mardi 23 décembre (matin)

Budget des Affaires étrangères

La Faculté de médecine de Beyrouth

M. Pichon rend hommage aux écoles congréganistes d'Orient

La Faculté de médecine de Beyrouth est une école qui a fait de grands progrès...

M. Pichon rend hommage aux écoles congréganistes d'Orient. Les élèves de ces écoles ont fait de grands progrès...

Les étudiants sont abrutis par la religion. On ne leur apprend que la peur et l'obéissance...

On parle de diffusion de la langue française. Il est vrai que les Français ont beaucoup gagné à ce que leur langue se répande...

M. Pichon. — La Faculté de Beyrouth est une des institutions qui rendent le plus de services à la France...

M. Pichon. — La Faculté de Beyrouth est une des institutions qui rendent le plus de services à la France...

M. Pichon. — La Faculté de Beyrouth est une des institutions qui rendent le plus de services à la France...

M. Pichon. — La Faculté de Beyrouth est une des institutions qui rendent le plus de services à la France...

M. Pichon. — La Faculté de Beyrouth est une des institutions qui rendent le plus de services à la France...

M. Pichon. — La Faculté de Beyrouth est une des institutions qui rendent le plus de services à la France...

M. Pichon. — La Faculté de Beyrouth est une des institutions qui rendent le plus de services à la France...

M. Pichon. — La Faculté de Beyrouth est une des institutions qui rendent le plus de services à la France...

M. Pichon. — La Faculté de Beyrouth est une des institutions qui rendent le plus de services à la France...

M. Pichon. — La Faculté de Beyrouth est une des institutions qui rendent le plus de services à la France...

M. Pichon. — La Faculté de Beyrouth est une des institutions qui rendent le plus de services à la France...

M. Pichon. — La Faculté de Beyrouth est une des institutions qui rendent le plus de services à la France...

M. Pichon. — La Faculté de Beyrouth est une des institutions qui rendent le plus de services à la France...

M. Pichon. — La Faculté de Beyrouth est une des institutions qui rendent le plus de services à la France...

M. Pichon. — La Faculté de Beyrouth est une des institutions qui rendent le plus de services à la France...

SENAT

Séance du mardi 23 décembre

La séance est ouverte à 3 h. 30 par M. Antonin Dubaut.

Après adoption de plusieurs projets d'intérêt local, on aborde la discussion des crédits du Maroc.

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

M. de Lamoignon. — Je voterai les crédits, ne pouvant me résoudre à refuser les sommes nécessaires à l'entretien des troupes...

Un Allemand arrêté à Epinal

Les agents de la Sûreté ont arrêté à Epinal, sous l'inculpation d'espionnage, un Allemand qui avait demandé à deux ouvriers, anciens légionnaires, de lui faire passer avec eux dans l'Alsace...

Un Français arrêté à Mayence

Le Berlioz Tagelbach annonce qu'un ancien sous-officier français, Joseph Labourette, a été arrêté à Mayence...

Une empoisonneuse

Pour se venger de M. Doudieux, fabricant de meubles, qui avait refusé de l'épouser, une ancienne vendeuse des magasins du Louvre lui envoya à trois reprises du poison...

Les millions du roi des Belges

Le 23 octobre dernier, les journaux publiaient la note suivante : Le roi des Belges, âgé de 82 ans, est mort presque subitement hier soir, emporté par une crise d'urémie...

Un legs à l'Archevêché de Paris

Le 1er décembre 1904, M. Fernand Duval, artiste-peintre, décéda et laissait un legs ainsi conçu : Je lègue à Mgr Richard, archevêque de Paris, ou à ses successeurs, en reconnaissance de son dévouement à l'œuvre de la femme, un appartement à Paris...

La mort de M. Godard

Un mois de septembre dernier, M. et Mme Godard se rendirent à la messe à la messe d'adieu, retournèrent à leur villa du Vésinet. La femme avait trouvé, déposée contre la porte d'entrée, un petit paquet qu'elle ouvrit...

Un monument mérité

On lit dans l'« Evcntail » d'Angers : « Un de nos concitoyens, bien inspiré, avait récemment saisi la presse d'un projet de statue de Mgr Freppel, glorieux fils d'Alsace, le grand évêque patriote. Or, voici que M. le chanoine Grinault, dans la « Revue de l'Anjou » vient de solliciter de nos meilleurs vœux et projets, en d'éternels termes, rappelant le fervent patriotisme de l'évêque Freppel, par lequel il passa vingt-deux ans en grande intimité. »

ÉTRENNES NOBLES

Vingt-six volumes sérieux, de haute valeur intellectuelle et morale, reliés demi-cuir, en tête dorée, contenus dans des boîtes :

1^{re} boîte : BOSSUET, Sermons, 3 vol., 9 francs.

2^e boîte : BOSSUET, Lettres de direction, 3 vol., 9 francs.

3^e boîte : BOSSUET, Méditations sur l'Évangile, 2 vol., 6 francs.

4^e boîte : BOSSUET, Retraites et Sermons, 3 vol., 9 francs.

5^e boîte : SAINT GERVAISE, de SALES, 5 vol., 15 francs.

6^e boîte : DE MAISTRE, 4 vol., 12 francs.

7^e boîte : PASCAL, Œuvres choisies, 1 vol., 5 francs.

8^e boîte : FENELON, Œuvres philosophiques, 1 vol., 3 francs.

9^e boîte : DOM GRÉGOIRE, de l'Église et de la sainte liturgie, 1 vol., 3 francs.

Chaque volume est relié en tête dorée.

Échos de partout

D'après une note de l'« Observateur Romano », l'état du cardinal Saliotti est désespéré. La nuit du 20, l'illustre malade a eu une crise suite de délire. Il a reçu l'extrême-onction.

Le Jeune catholique de Tournai vient de faire apposer, sur les murs de Tournai, une excellente affiche réclamant pour les boulangers la suppression du travail de nuit.

Dimanche dernier, au Cercle catholique d'Alençon, devant une salle comble, les frères Kervelud ont donné un audition de leurs œuvres chantées et musicales des plus intéressantes.

La ville de Saint-Bel-Abbas a résolu d'élever un monument pour glorifier la mémoire de l'armée d'Afrique en général et, en particulier, celle de nos soldats de l'Algérie et du Maroc. Parmi les membres du Comité d'honneur figurent le ministre de la Guerre, M. Jonnard, Étienne, Saint-Germain, les généraux Bailleur et Lyautey.

La Fédération socialiste de la Loire, dont fait partie le député d'Angoulême, dans un ordre du jour, se félicite de ce que le Congrès de la Fédération nationale des socialistes de France, tenu à Paris, a voté la suppression du travail de nuit.

Sont nommés receveurs particuliers des finances : à Saint-Gatien, M. de Marthes, receveur particulier à Poligny ; à Poligny, M. Mazcard, receveur particulier à Druy ; à Druy, M. Filippi, nommé au Vigan et non installé ; au Vigan, M. Mory, receveur particulier à Saint-Pons.

La Société royale des sciences de Liège, dans sa séance du 16 décembre 1906, a élu membre correspondant M. Ernest Lebon.

La Commission d'hygiène française, chargée d'étudier l'organisation des hôpitaux, est arrivée hier à Angoulême.

Un Syndicat d'agriculteurs, fermiers et ouvriers du département de Tarn-et-Garonne, a été constitué. M. de Kersaint.

Les millions du roi des Belges

Bruxelles, le 27 décembre.

Dés à présent la succession royale comprendrait 40 millions — La princesse Louise et ses oratoriens — La fortune de l'ex-impératrice Charlotte

Le feu roi a laissé à ses filles, par testament, 15 millions, c'est-à-dire la fortune qu'il lui avait léguée son père, le roi Léopold I^{er}.

Ces 15 millions, d'après une déclaration faite, ce matin, par les barons Goffin, exécuteurs testamentaires de Léopold II, aux avocats et notaires des princesses, sont en réalité 48 millions par suite de la plus-value des titres constituant cette fortune.

Mais on dit — et je suis en mesure de le confirmer — que la succession découverte et avouée s'élève dès à présent à 40 millions et ce n'est pas tout, loin de là ! Il y a d'abord l'appartenance à la Société pour la protection des sites, — dernière création quasi-posthume du roi. Il y a ensuite les immeubles dont certains prénoms du roi ont spontanément révélé l'existence. On sait, en effet, que Léopold II avait attribué furtivement à plusieurs personnes, choisies parmi ses plus fidèles instruments, des millions de francs en espèces, en Belgique ou en France. Il est à présumer que ces premiers aveux seront suivis de beaucoup d'autres.

Les créanciers et l'entourage de la malheureuse princesse Louise auront donc encore de beaux jours devant eux. Il semble bien que l'opinion publique soit devenue, dans ces derniers jours, extrêmement réservée en ce qui concerne cette princesse, et il apparaît même que l'extrême sévérité du roi Léopold II à son égard n'aurait pas tout fait pour la famille royale à tout mis en œuvre pour faire abandonner à la princesse sa triste vie qui donnait lieu de vrais scandales. Peine perdue ! Pendant trois jours le lieutenant-général Donny et le comte de Floriani, qui l'un et l'autre, l'avaient connue dans, ont tout tenté pour la dissuader de reprendre sa singulière existence. « Le mieux qu'on puisse dire d'elle », nous déclarait un familier du palais, « c'est qu'elle est malheureusement frappée du même mal qui a fait sombrer définitivement la raison de sa tante l'impératrice Charlotte. »

À propos de la tragique veuve de Maximilien, disons qu'elle aussi laissera une succession opulente. Sa fortune, prudemment administrée et grossie formidablement par les économies réalisées, chaque année grâce aux petits fruits de son modeste train de vie, s'élève à 50 millions.

En mettant les choses au pire, en ce qui concerne la succession du roi, les créanciers de la princesse Louise peuvent donc se borner à s'armer de patience. Ils seront payés, et mieux que beaucoup d'autres, car, ne le méritent, d'après ce qui se raconte.

Des dépêches d'agences annoncent que le doyen de Laeken, qui administra les derniers sacrements au roi Léopold, va se rendre à Rome.

À et là

M. Mathurin Le Guénédal, capitaine en retraite, chef de la Légion d'honneur, 73 ans à Vannes. — Le prince Volkonski, membre du Conseil de l'Empire de Russie, à Rome. — Le marquis F. M. Pellicano, député au Parlement italien.

Morts d'hier

M. Mathurin Le Guénédal, capitaine en retraite, chef de la Légion d'honneur, 73 ans à Vannes. — Le prince Volkonski, membre du Conseil de l'Empire de Russie, à Rome. — Le marquis F. M. Pellicano, député au Parlement italien.

Un monument mérité

On lit dans l'« Evcntail » d'Angers : « Un de nos concitoyens, bien inspiré, avait récemment saisi la presse d'un projet de statue de Mgr Freppel, glorieux fils d'Alsace, le grand évêque patriote. Or, voici que M. le chanoine Grinault, dans la « Revue de l'Anjou » vient de solliciter de nos meilleurs vœux et projets, en d'éternels termes, rappelant le fervent patriotisme de l'évêque Freppel, par lequel il passa vingt-deux ans en grande intimité. »

À et là

M. Mathurin Le Guénédal, capitaine en retraite, chef de la Légion d'honneur, 73 ans à Vannes. — Le prince Volkonski, membre du Conseil de l'Empire de Russie, à Rome. — Le marquis F. M. Pellicano, député au Parlement italien.

Morts d'hier

M. Mathurin Le Guénédal, capitaine en retraite, chef de la Légion d'honneur, 73 ans à Vannes. — Le prince Volkonski, membre du Conseil de l'Empire de Russie, à Rome. — Le marquis F. M. Pellicano, député au Parlement italien.

Un monument mérité

On lit dans l'« Evcntail » d'Angers : « Un de nos concitoyens, bien inspiré, avait récemment saisi la presse d'un projet de statue de Mgr Freppel, glorieux fils d'Alsace, le grand évêque patriote. Or, voici que M. le chanoine Grinault, dans la « Revue de l'Anjou » vient de solliciter de nos meilleurs vœux et projets, en d'éternels termes, rappelant le fervent patriotisme de l'évêque Freppel, par lequel il passa vingt-deux ans en grande intimité. »

À et là

M. Mathurin Le Guénédal, capitaine en retraite, chef de la Légion d'honneur, 73 ans à Vannes. — Le prince Volkonski, membre du Conseil de l'Empire de Russie, à Rome. — Le marquis F. M. Pellicano, député au Parlement italien.

Morts d'hier

M. Mathurin Le Guénédal, capitaine en retraite, chef de la Légion d'honneur, 73 ans à Vannes. — Le prince Volkonski, membre du Conseil de l'Empire de Russie, à Rome. — Le marquis F. M. Pellicano, député au Parlement italien.

Un monument mérité

On lit dans l'« Evcntail » d'Angers : « Un de nos concitoyens, bien inspiré, avait récemment saisi la presse d'un projet de statue de Mgr Freppel, glorieux fils d'Alsace, le grand évêque patriote. Or, voici que M. le chanoine Grinault, dans la « Revue de l'Anjou » vient de solliciter de nos meilleurs vœux et projets, en d'éternels termes, rappelant le fervent patriotisme de l'évêque Freppel, par lequel il passa vingt-deux ans en grande intimité. »

À et là

M. Mathurin Le Guénédal, capitaine en retraite, chef de la Légion d'honneur, 73 ans à Vannes. — Le prince Volkonski, membre du Conseil de l'Empire de Russie, à Rome. — Le marquis F. M. Pellicano, député au Parlement italien.

Morts d'hier

M. Mathurin Le Guénédal, capitaine en retraite, chef de la Légion d'honneur, 73 ans à Vannes. — Le prince Volkonski, membre du Conseil de l'Empire de Russie, à Rome. — Le marquis F. M. Pellicano, député au Parlement italien.

Un monument mérité

On lit dans l'« Evcntail » d'Angers : « Un de nos concitoyens, bien inspiré, avait récemment saisi la presse d'un projet de statue de Mgr Freppel, glorieux fils d'Alsace, le grand évêque patriote. Or, voici que M. le chanoine Grinault, dans la « Revue de l'Anjou » vient de solliciter de nos meilleurs vœux et projets, en d'éternels termes, rappelant le fervent patriotisme de l'évêque Freppel, par lequel il passa vingt-deux ans en grande intimité. »

À et là

M. Mathurin Le Guénédal, capitaine en retraite, chef de la Légion d'honneur, 73 ans à Vannes. — Le prince Volkonski, membre du Conseil de l'Empire de Russie, à Rome. — Le marquis F. M. Pellicano, député au Parlement italien.

Échos de partout

D'après une note de l'« Observateur Romano », l'état du cardinal Saliotti est désespéré. La nuit du 20, l'illustre malade a eu une crise suite de délire. Il a reçu l'extrême-onction.

Le Jeune catholique de Tournai vient de faire apposer, sur les murs de Tournai, une excellente affiche réclamant pour les boulangers la suppression du travail de nuit.

Dimanche dernier, au Cercle catholique d'Alençon, devant une salle comble, les frères Kervelud ont donné un audition de leurs œuvres chantées et musicales des plus intéressantes.

La ville de Saint-Bel-Abbas a résolu d'élever un monument pour glorifier la mémoire de l'armée d'Afrique en général et, en particulier, celle de nos soldats de l'Algérie et du Maroc. Parmi les membres du Comité d'honneur figurent le ministre de la Guerre, M. Jonnard, Étienne, Saint-Germain, les généraux Bailleur et Lyautey.

La Fédération socialiste de la Loire, dont fait partie le député d'Angoulême, dans un ordre du jour, se félicite de ce que le Congrès de la Fédération nationale des socialistes de France, tenu à Paris, a voté la suppression du travail de nuit.

Sont nommés receveurs particuliers des finances : à Saint-Gatien, M. de Marthes, receveur particulier à Poligny ; à Poligny, M. Mazcard, receveur particulier à Druy ; à Druy, M. Filippi, nommé au Vigan et non installé ; au Vigan, M. Mory, receveur particulier à Saint-Pons.

La Société royale des sciences de Liège, dans sa séance du 16 décembre 1906, a élu membre correspondant M. Ernest Lebon.

La Commission d'hygiène française, chargée d'étudier l'organisation des hôpitaux, est arrivée hier à Angoulême.

Un Syndicat d'agriculteurs, fermiers et ouvriers du département de Tarn-et-Garonne, a été constitué. M. de Kersaint.

Les millions du roi des Belges

Bruxelles, le 27 décembre.

Dés à présent la succession royale comprendrait 40 millions — La princesse Louise et ses oratoriens — La fortune de l'ex-impératrice Charlotte

Le feu roi a laissé à ses filles, par testament, 15 millions, c'est-à-dire la fortune qu'il lui avait léguée son père, le roi Léopold I^{er}.

Ces 15 millions, d'après une déclaration faite, ce matin, par les barons Goffin, exécuteurs testamentaires de Léopold II, aux avocats et notaires des princesses, sont en réalité 48 millions par suite de la plus-value des titres constituant cette fortune.

Mais on dit — et je suis en mesure de le confirmer — que la succession découverte et avouée s'élève dès à présent à 40 millions et ce n'est pas tout, loin de là ! Il y a d'abord l'appartenance à la Société pour la protection des sites, — dernière création quasi-posthume du roi. Il y a ensuite les immeubles dont certains prénoms du roi ont spontanément révélé l'existence. On sait, en effet, que Léopold II avait attribué furtivement à plusieurs personnes, choisies parmi ses plus fidèles instruments, des millions de francs en espèces, en Belgique ou en France. Il est à présumer que ces premiers aveux seront suivis de beaucoup d'autres.

Les créanciers et l'entourage de la malheureuse princesse Louise auront donc encore de beaux jours devant eux. Il semble bien que l'opinion publique soit devenue, dans ces derniers jours, extrêmement réservée en ce qui concerne cette princesse, et il apparaît même que l'extrême sévérité du roi Léopold II à son égard n'aurait pas tout fait pour la famille royale à tout mis en œuvre pour faire abandonner à la princesse sa triste vie qui donnait lieu de vrais scandales. Peine perdue ! Pendant trois jours le lieutenant-général Donny et le comte de Floriani